



La régulation économique outre-mer

Le ministre des Outre-mer, Victorin Lurel, a présenté en Conseil des ministres du 5 septembre 2012 le projet de loi relatif à la régulation économique outre-mer. Ce texte vise à améliorer le fonctionnement de la concurrence dans les Outre-mer afin de lutter contre la vie chère. Il permet au gouvernement de prendre par décret des mesures de régulation des marchés de gros et de la chaîne logistique, y compris pour le fret, pour recréer les conditions d'une véritable concurrence sur les marchés de détail, afin de défendre l'intérêt des consommateurs. Il crée, pour les Outre-mer, une nouvelle infraction de concurrence destinée à réprimer les accords exclusifs d'importation, sauf lorsque l'opérateur pourra démontrer que cet accord est le seul moyen de faire bénéficier les consommateurs d'une économie de coût effective et véritable. Il permet aux collectivités territoriales de saisir l'Autorité de la concurrence pour lutter contre les pratiques anticoncurrentielles dans leurs territoires respectifs. Il abaisse le seuil pour le contrôle des concentrations dans le commerce de détail en outre-mer, ce qui permettra de contrôler la plupart des opérations portant sur des surfaces de vente supérieures à 600 m². Dans le secteur de la grande distribution Outre-mer, il dote l'Autorité de la concurrence du pouvoir d'adresser aux opérateurs des « injonctions structurelles ».

Le texte comprend par ailleurs diverses dispositions relatives à l'outre-mer. Il dispense notamment les collectivités territoriales des départements d'outre-mer, de Mayotte, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon, de la participation minimale prévue par le code général des collectivités territoriales, au financement des projets dont elles assurent la maîtrise d'ouvrage.

Le ministre a souligné que l'élaboration de ce texte a fait l'objet d'une vaste concertation ; concertation qui se poursuivra, notamment sous l'égide des préfets dans les différents territoires, jusqu'au début de la discussion parlementaire.

Le texte a été déposé le même jour au Sénat où il sera examiné lors de la session extraordinaire à partir du 26 septembre 2012. Il sera discuté selon la procédure d'urgence par chaque assemblée.

Le texte est disponible sur : <http://www.senat.fr/leg/pj111-751.pdf>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Banque centrale européenne

Lors de sa réunion du 6 septembre 2012, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de laisser ses taux d'intérêt directeurs inchangés. Par ailleurs, il a pris la décision de créer un nouveau programme de rachat, sans limite de montant, de dette à court terme sur le marché secondaire des obligations souveraines de la zone euro. Dénommé *Outright Monetary Transactions* -OMT- (en français : « Opérations monétaires en prise ferme »), ce programme de soutien vise « à traiter les graves perturbations affectant les marchés des obligations d'État qui proviennent, en particulier, de craintes infondées sur la réversibilité de l'euro », afin de préserver une transmission appropriée de la politique monétaire ainsi que l'unicité de la politique monétaire dans la zone euro. Il est assorti d'une stricte conditionnalité liée à la mise en place d'un programme du Fonds Européen de stabilité financière (FES) et à la participation du FMI. Parallèlement, le Conseil des gouverneurs a adopté des mesures destinées à assurer la disponibilité de garanties suffisantes dans le cadre des opérations de refinancement de l'Eurosystème.

M. Draghi, Président de la BCE, a souligné lors de sa conférence de presse que « les indicateurs économiques font état d'une faiblesse persistante de l'activité économique sur le reste de l'année 2012, dans un contexte d'incertitude accrue. Au-delà du court terme, nous nous attendons à un redressement seulement très progressif de l'économie de la zone euro. (...) Les risques pesant sur les perspectives économiques de la zone euro sont considérés comme orientés à la baisse. Ils sont notamment liés aux tensions sur plusieurs marchés financiers de la zone euro et à leurs répercussions potentielles sur l'activité économique de la zone. (...) Les perspectives d'évolution des prix demeurent globalement équilibrées à moyen terme. »

Lutte contre le blanchiment

En 2011, Tracfin a reçu plus de 24 000 informations, en hausse de 19 % par rapport à 2010 et effectué 26 091 actes d'investigations (+72,6 %). Le Service a transmis 1 064 (+20 %) signalements dont 495 à l'autorité judiciaire dont 12 aux tribunaux des DOM. Tracfin met en évidence les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme liés à certains types d'opérations et de secteurs d'activité, notamment les sociétés de sécurité, le secteur de la restauration rapide, le marché de l'art ou les sociétés de formation professionnelle. Le rapport est disponible en téléchargement sur :

http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/tracfin/Publications/rapports_activite/RAVFTracfin_09082012.pdf

Epargne réglementée

Le ministre de l'Économie et des Finances, Pierre Moscovici, a présenté en Conseil des ministres du 22 août 2012 une communication relative au relèvement des plafonds du Livret A et du Livret de développement durable (LDD) ainsi que la réforme de l'épargne réglementée. Il propose une augmentation du plafond du Livret A de 25 % à 19 125 euros et le doublement de celui du LDD à 12 000 euros par voie d'un décret publié en septembre. Un second relèvement de 25 % du plafond du Livret A interviendra en fin d'année avec de nouvelles mesures pour réformer l'épargne réglementée et ses emplois.

Publications IEDOM

Les rapports annuels 2011 (Edition 2012) de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin sont disponibles, gratuitement, en téléchargement sur notre site Internet (www.iedom.fr).

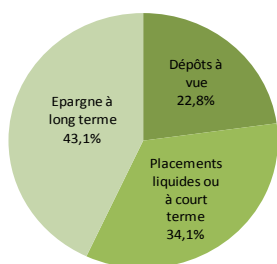
Nomination

M. Jean-Paul Chifflet, directeur général du Crédit agricole SA, a été nommé président de la Fédération bancaire française (FBF), à compter du 1^{er} septembre 2012 pour une durée d'un an, en remplacement de M. Frédéric Oudéa.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Actifs des ménages : repli des placements à risque

Répartition des actifs des ménages par nature



Source: IEDOM

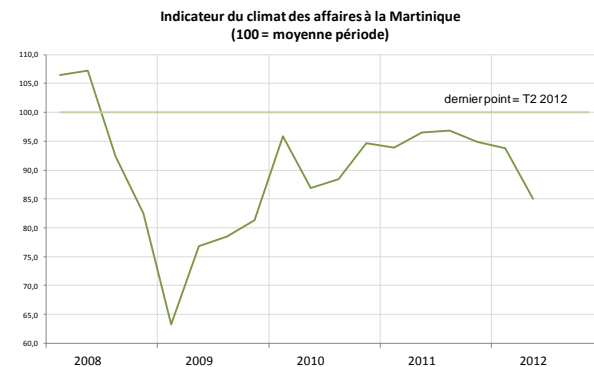
La croissance en valeur des actifs détenus par les ménages (4,8 millions à juin 2012) tend à ralentir avec une hausse de 2,3 % en cumul à juin 2012 par rapport à l'année précédente, en deçà des 3,2 %, 3,1 % et 4,0 % respectivement en 2011, 2010 et 2009. L'épargne à long terme reste le placement privilégié des particuliers, représentant 43,1 % de leurs actifs en valeur, suivi par les placements liquides ou à court terme (34,1 %) et les dépôts à vue (22,8 %). Les ménages semblent délaisser les placements à risque comme les OPVCM monétaires et non monétaires et les portefeuilles-titres respectivement en recul de 5,4 %, 5,7 % et de 4,4 % par rapport au trimestre précédent. Ils leur préfèrent des produits moins risqués tels que les comptes à terme (+4,5 %) et les livrets A et bleus (+1,1 %).

Circulation fiduciaire : progression des émissions nettes de billets et de pièces

Au 31 juillet 2012, les émissions nettes de billets ont progressé de 6,8 % en volume et de 9,0 % en valeur sur un an. Le nombre de billets en circulation s'établit ainsi à 20,1 millions (contre 18,8 millions un an plus tôt) pour une valeur totale de 819 millions d'euros (contre 752 millions à fin juillet 2011). Seul le volume des coupures de 10 euros et de 500 euros en circulation est en diminution. Parallèlement, les émissions nettes de pièces ont progressé de 7,3 % en volume et de 6,3 % en valeur. Le nombre de pièces en circulation s'élève à 179,5 millions en juillet 2012 (contre 167,4 millions un an plus tôt) pour une valeur totale de 24,5 millions d'euros (contre 23,1 millions d'euros un an plus tôt).

Indicateur du climat des affaires : sensible dégradation de la conjoncture économique et prévisions d'investissement en repli

L'indicateur du climat des affaires (ICA) atteint son plus bas niveau depuis le deuxième trimestre 2010 pour s'établir à 85 points, soit 15 points en dessous de sa moyenne de longue période. Il enregistre ainsi une baisse de près de 9 points par rapport au trimestre précédent, traduisant une dégradation de la conjoncture. Les chefs d'entreprise rapportent une diminution de l'activité pesant à la baisse sur leurs anticipations. La détérioration de la situation économique semble d'abord se répercuter, à court terme, sur leurs intentions d'investissement plutôt que sur des réductions d'effectif.



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Visite de Victorin Lurel, Ministre délégué aux Outre-mer, en Martinique

Victorin Lurel s'est rendu du 6 au 8 septembre en Martinique dans le cadre de sa première visite officielle sur le territoire. Au cours de ses rencontres avec les acteurs locaux du monde économique, du tourisme ainsi que de l'éducation, il a réaffirmé les priorités de son ministère. Lors d'une table ronde réunissant les acteurs économiques de l'île, le ministre a ainsi présenté le projet de loi contre la vie chère débattu la veille en Conseil des ministres et devant être transmis au Sénat le 28 septembre prochain. Il a souligné la volonté des autorités publiques de s'attaquer aux structures de formation des prix en rétablissant une concurrence effective dans les économies ultramarines (voir encadré de la première page). Concernant le tourisme, Victorin Lurel a plaidé devant les professionnels de la grande hôtellerie pour la définition d'une vision stratégique de long terme s'appuyant sur une montée en gamme de l'offre touristique. Enfin, ses visites dans divers établissements scolaires martiniquais et une réunion en préfecture avec les syndicats d'enseignants ont donné lieu à des échanges sur la refondation de l'Ecole et la rentrée 2013/2014.

Consommation des ménages : hausse du chiffre d'affaire de la grande distribution et baisse des recettes de TVA

A juin 2012, en cumul depuis le début de l'année, le chiffre d'affaire de la grande distribution connaît une croissance de 6,3 % par rapport au même mois de l'année précédente et atteint ainsi 260,3 millions d'euros. Pour leur part, les recettes de TVA reculent de 2,1 % en cumul annuel à la même date pour s'élever à 81,6 millions d'euros.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Coopération régionale : candidatures martiniquaises d'adhésion à la CELPAC et à l'OECD en tant que membre associé

Le processus d'intégration régionale a franchi une nouvelle étape le 31 août dernier avec l'adhésion de la Martinique et de la Guadeloupe, en tant que membres associés, à la Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), une des cinq commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies. Cet organisme est chargé de produire une expertise sur des problématiques de développement communes aux pays de la zone. La dynamique d'approfondissement du processus de coopération régionale s'est également traduite par la présence le 10 août dernier de la délégation martiniquaise lors de la session inaugurale de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale (OECD) regroupant des Etats indépendants (Antigua-et-Barbuda, Dominique, St-Kitts et Nevis, Sainte Lucie et Saint Vincent et les Grenadines) et des territoires d'outre-mer du Royaume-Uni (Anguilla, les Îles Vierges Britanniques et Montserrat). La participation de la Martinique en tant qu'invité d'honneur à cette séance a permis de concrétiser le processus de demande d'adhésion, en tant que « membre associé », à cette organisation chargée de favoriser l'intégration économique de la région.

Jamaïque : hausse de la note souveraine malgré l'absence de perspectives économiques positives

La Jamaïque a assisté à une hausse de sa note souveraine court terme de « C » à « B » et à un maintien à « B » de sa note souveraine long terme par l'agence de notation Standard and Poor's en août dernier. Cette dernière précise que la révision tient davantage à une modification des critères de notation qu'à une amélioration de la solvabilité du pays. En effet, les fondamentaux macroéconomiques ne semblent pas s'orienter favorablement : l'agence prévoit une croissance atone proche de 1 % du PIB jamaïcain s'élevant à 25,07 milliards en 2011, une dette publique dépassant 130 % du PIB pour l'année fiscale 2012-2013 et un déficit public au-delà de la cible gouvernementale de 4,5 % du PIB. Cette absence de perspectives positives pour l'économie jamaïcaine s'ajoute à l'impasse des négociations avec le FMI. Ce dernier réclame un assainissement des finances publiques au travers d'un accroissement du surplus primaire, c'est-à-dire de l'excédent des recettes par rapport aux dépenses avant le remboursement de la dette, au moment où la marge de manœuvre fiscale semble se réduire pour le gouvernement jamaïcain.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- juillet 2012	128,5	+0,4 %	+1,5 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- juillet 2012	42 900	+1,9 %	+4,7 %
	Indicateur de chômage (pop. active : 168 886)	- juillet 2012	25,4 %		1,1 pt
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- juillet 2012	22 027	3,6 %	+9,0 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- juin 2012	40 119	-	+6,2 %
Commerce extérieur (source : douanes)	Importations (millions d'euros)	- juin 2012	235,3	+42,0 %	+14,6 %
	Exportations (millions d'euros)	- juin 2012	39,6	ns	ns
	Taux de couverture mensuel		16,8 %		+4,2 pts
Grande distribution (source : DIECCTE)	Chiffre d'affaires (millions d'euros)	- juin 2012	44,2	+ 2,4%	+9,7 %
	Cumul annuel de chiffre d'affaires (millions d'euros)	- juin 2012	260,3		+6,3%
Vulnérabilité des ménages (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdit bancaire	- juillet 2012	17 501	+0,2 %	-1,9 %
	Retrait de cartes bancaires (cumul)	- juillet 2012	4 836	-	-7,4 %

INDICATEURS SECTORIELS

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : CCIM)	Nombre de passagers (hors transit)	- juin 2012	98 932	-9,3 %	-16,1 %
		- cumul annuel	796 885		-0,8 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- juillet 2012	0	ns	ns
		- cumul annuel	61 090	-	ns
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- juillet 2012	17 205	-0,5 %	+2,2 %
		- cumul annuel	112 311		-6,2 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- juillet 2012	1 084	+12,3 %	-8,8 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- juillet 2012	173	-5,5 %	+9,5 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		7 036	-	-4,3 %

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,75%	11/07/2012
Taux de la facilité de prêt marginal	1,50%	11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	11/07/2012

Taux d'intérêt légal		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE 2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE 2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Août 2012)			
Mai	Juin	Juillet	Août	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3370%	0,3333%	0,1864%	0,1104%	0,1320%	0,3340%	0,6080%	0,8790%

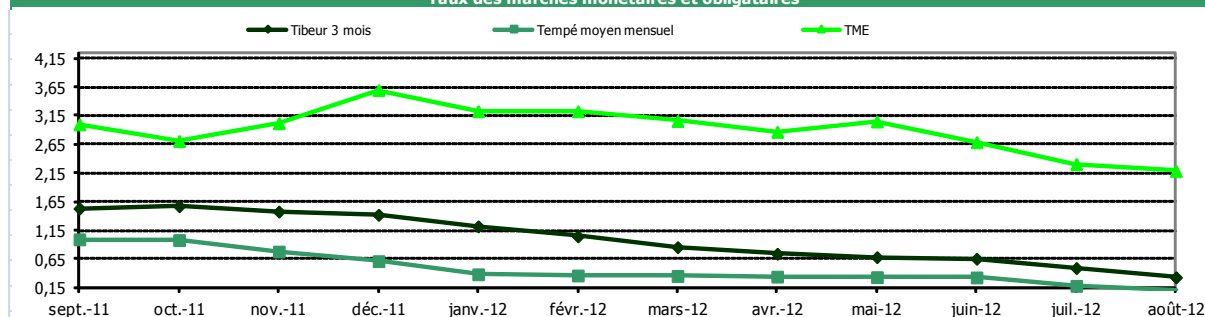
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mai	Juin	Juillet	Août	Mai	Juin	Juillet	Août
2,79%	2,69%	2,31%	2,19%	2,99%	2,89%	2,51%	2,39%

Taux de l'usure (applicable au troisième trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	14,07%
Prêts à taux fixe	6,36%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	11,23%
Prêts à taux variable	5,81%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts-relais	6,32%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,01%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	4,63%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,20%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,24%	Découverts en compte (1)	13,53%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	16,40%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,01%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,88%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	14,04%	Découverts en compte (1)	13,53%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

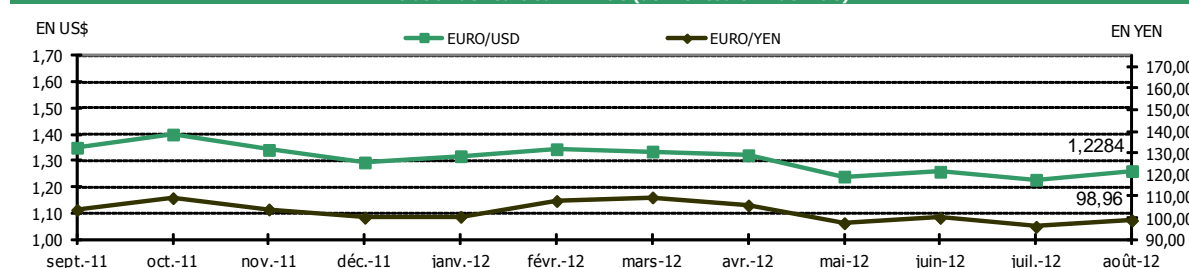
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2611	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,6152	EURO/SRD (Surinam)	4,14970
EURO/JPY (Japon)	98,9600	EURO/BWP (Botswana)	9,76310	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,25090
EURO/CAD (Canada)	1,2487	EURO/SCR (Seychelles)	16,4101	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,3622
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,79530	EURO/MUR (Maurice)	38,2902	EURO/BBD (La Barbade)	2,51500
EURO/SGD (Singapour)	1,5746	EURO/BRL (Brésil)	2,5804	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,03000
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,7806	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,40050	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2870,1869	EURO/XCD (Dominique)	3,3952	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : V.-R. NUJENT

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 1 Bd du Général de Gaulle - CS 50512 - 97206 Fort-de-France Cedex

Achévé d'imprimer le 12 septembre 2012 - Dépôt légal : septembre 2012 - ISSN 1240-3822